



SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 21 JUIN 2004

La séance a lieu dans la salle des séances de la maison communale (ancienne école) à Roeser. Elle débute à 16.45 heures et se termine à 17.00 heures. La séance est présidée par Monsieur le bourgmestre Arthur Sinner.

Présences : John Barthelmey, Marcel Dondelinger, Suzette Dostert-Wagener, Pierrette Ferro-Ruckert, Tom Jungen, Renée Quintus-Schanen, Jean-Paul Reiter, Jean-Paul Rosen, Camille Schleck, Egon Seywert, Arthur Sinner.

Absence(s) : /

Remarque : Lorsque le vote n'est pas spécifié, la décision a été prise à l'unanimité des voix.

1. Jumelage avec la Commune de Turi (Province de Bari, Italie)

Le conseil confirme la délibération du collège échevinal du 14 janvier 2004 portant engagement de la procédure formelle devant aboutir à la signature du serment officiel de jumelage entre la Commune de Roeser et la Commune de Turi.

2. Subside à titre d'aide sociale ou de bienfaisance

Le conseil alloue un subside de 2.500,00 € en faveur des cultivateurs de la commune de Turi, victimes de la mauvaise récolte des cerises en raison de fortes et incessantes intempéries qui ont détruit une très grande partie des cultures.